Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260304-11_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 9
Votants 10
Pouvoirs 1

Date de la convocation : 27/02/2026

Le quatre mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, BOUREL Cécile (pouvoir à POUESSEL Jean), DIVET Michel, DUCLOYER Arnaud, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel, VALLÉE Florent
Absents excusés : BOUCHET Isabelle
Absents : MAIGNAN Valentin

Le quorum est atteint pour cette séance avec 9 élus présents.
Madame BOUREL Cécile arrive avant le vote de la délibération n°14/2026. Le quorum passe à 10 élus présents.

Secrétaire de séance : VALLÉE Florent

11/2026	**Choix du gérant pour le commerce multiservices**

Rapport de Monsieur Philippe ESLAN, Maire,

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie en commerce multiservices et logements, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil municipal avait précédemment délibéré afin de solliciter l'accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour la mise en place d'un appel à candidatures en vue du recrutement d'un exploitant.

Cet appel à candidatures a été diffusé sur différents supports : le site internet de la Commune, Le Bon Coin, SOS Villages, Comm'une Opportunité et Place des Commerces.

Vu les candidatures reçues à la suite de cette diffusion,

Après examen des dossiers en commission élargie à l'ensemble des membres du Conseil et audition d'un couple de gérants exerçant depuis plusieurs années dans la restauration et répondant aux critères demandés dans le cahier des charges,

Il est proposé de retenir la candidature de Monsieur Jérôme ROUAULT et Madame Aurélie ROUAULT, demeurant à Concoret, pour assurer la gérance du commerce multiservices.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Décide** de retenir la candidature de Monsieur Jérôme ROUAULT et Madame Aurélie ROUAULT demeurant à Concoret, en qualité de gérants du commerce multiservices,
↳ **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

BRUC-SUR-AFF (Ille-et-Vilaine)